

« Le handicap ne peut pas être un handicap » constatait Stephen Hawking. L'astrophysicien qui vient de nous quitter a su magnifiquement l'illustrer tout au long de sa vie.

Le handicap n'est pas un frein à la pratique d'un sport, les derniers jeux paralympiques en sont la preuve! Participer aux jeux olympiques, aux paralympiques, aux specials olympics, aux tournois inter-établissements, ou aux simples entrainements: n'est-ce pas à chaque fois la devise de Pierre de Coubertin qui est mise en avant: l'essentiel est de participer!

Partager les mêmes règles, chercher à aller au plus loin de ses possibilités, faire équipe, respecter l'adversaire et se réjouir de sa victoire, accepter de perdre et recommencer, toutes ces valeurs du sport sont universelles et sont riches de joies. Elles participent aussi au développement de la personnalité et permet de prendre sa place dans le groupe.

Les éducateurs sportifs d'Handi Val de Seine l'ont bien compris, et c'est avec audace et enthousiasme, qu'ils offrent aux jeunes et adultes de nos structures, la possibilité de vivre tout cela et de s'épanouir : équitation, pétangue, judo ...

Nous sommes heureux et fiers de pouvoir féliciter nos sportifs : tous sont des champions !



77

Hubert François-Dainville

PRÉSIDENT DE HANDI VAL DE SEINE

À LA UNE

Le CPOM : une petite révolution ?

CE CONTRAT QUI DOIT ÊTRE SIGNÉ LE 1ER JANVIER 2019, FIXERA LA DOTATION DE L'ASSOCIATION HANDI VAL DE SEINE POUR LA QUALITÉ DU SERVICE RENDU AUX USAGERS AU TRAVERS D'OBJECTIFS À FIXER SUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES.

Formidable opportunité pour les uns, contrainte pour les autres, le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, CPOM, est l'outil de mise en œuvre des politiques publiques qui s'appuie sur le programme régional de santé (PRS) et le rapport Piveteau. C'est le fameux « Zéro sans solution » qui avance l'idée d'un devoir collectif afin de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap. Handi Val de Seine travaille sur la préparation de ce futur contrat qu'elle signera avec les autorités de contrôle et de tarification (ARS et CD78).



SHITE EN PAGE 2

Ce nouveau mode de financement et de contrôle des établissements médico-sociaux est rendu obligatoire par la loi de finances de la sécurité sociale de 2017. Cette contractualisation comporte plusieurs phases, dont la première, l'auto-diagnostic, en cours de rédaction qui sera remis à l'Agence régionale de santé (ARS) et au conseil départemental, le 30 avril. Il touche tous les domaines de notre activité et servira de base pour définir les objectifs prioritaires du contrat, comme par exemple celui de notre taux d'activité. Un comité d'orientation, un comité de pilotage et des groupes de travail dans chacun des établissements ont été créés. Handi Val de Seine a choisi comme méthode de travail de construire ce diagnostic en associant tous les établissements et le siège à travers chacune de leur direction.



La rédaction mutualisée du CPOM

A partir de septembre, nous rentrerons dans la phase de négociation du contrat. Le CPOM prévoit des objectifs clairs, assortis d'indicateurs qui seront définis en concertation avec l'ensemble des directeurs et en lien avec le projet associatif. La phase de préparation aura lieu jusqu'en novembre pour une signature le 30 novembre.

« Capacité d'anticipation, à faire des choix, à nous réorganiser avec une plus forte mutualisation des établissements, sont les objectifs à suivre. La première préoccupation du directeur sera de réaliser l'activité sur laquelle il s'est engagé. Il y aura également deux comités de suivi sur les cinq années, » remarque la directrice de la qualité Virginie Dechanciaux. Le nouveau directeur financier, Laurent Surcin estime que « Le CPOM est une petite révolution. On passe d'une obligation de moyens à une obligation de résultats. Avant on demandait des moyens pour réaliser un projet, alors qu'aujourd'hui on va nous donner une enveloppe budgétaire, fixée par l'ARS et le Conseil départemental pour réaliser notre activité. On pouvait avoir des dépassements de dépenses couvertes par des sur dotations de l'ARS et du conseil départemental; dès 2019, ce ne sera plus possible. Je serai là pour guider et conseiller. Cela va nous obliger à repenser notre fonctionnement afin de pouvoir trouver le point d'équilibre entre les exigences financières dictées par les autorités de tarification et de contrôle et les contraintes médico-sociales d'encadrement qu'exige la loi, » conclut le nouveau directeur très motivé.







Véronique Martinoli : ex-directrice administrative et financière

« Ce CPOM est une formidable opportunité pour Handi Val de Seine. Cela permet de repenser et de se recentrer sur le cœur de notre métier, l'accueil des usagers. Cela nous oblige à redéfinir des objectifs stratégiques pour aller vers plus de qualité dans l'accompagnement. C'est réfléchir en terme « associatif » c'est-à-dire avoir une réflexion collective. Nous travaillons déjà en mode projet, depuis le début de la réflexion. Ces échanges pour réaliser l'auto-diagnostic sont très riches. Si tout le monde joue le jeu, le CPOM sera un bel outil, le fruit d'un travail collectif qui redonnera un élan et un dynamisme à l'association. Le changement est là, celui de raisonner de manière associative afin de répondre au mieux au défi lancé par les autorités de tarification. C'est le prochain challenge d'Handi Val de Seine!

77

Isabelle Dahlab : rêve de lingère



Isabelle Dahlab habite Ecquevilly depuis 1979. C'est avec le sourire aux lèvres qu'elle nous reçoit à la lingerie de la Maison d'accueil spécialisé, son nouveau lieu de travail. Elle a exercé le métier de femme d'entretien à la MAS d'Ecquevilly pendant 11 ans et rêvait de devenir lingère. Le départ en retraite de sa collègue a permis à Isabelle de postuler pour enfin concrétiser ce qu'elle appelle « son rêve ». Pourquoi elle apprécie son nouveau métier ? « J'adore mes missions de lingère, car je

suis en contact avec les résidents, je vais les voir dans leur chambre pour récupérer leur linge. Cela nous permet des échanges très chaleureux,» nous confie-t-elle. « Nous nous chargeons de laver serviettes, dessus de lit, taies d'oreillers, couvertures, pulls fragiles et leur petit linge, tout ce qui n'a pas besoin d'être repassé. Le reste de leur linge, notamment les draps, est envoyé à la laverie de l'ESAT d'Ecquevilly ». Une fois lavé, le linge est redistribué le soir dans chaque chambre. « J'aime le travail bien fait. Je plie le linge propre et je le range dans les armoires des résidents. Je vois dans leurs yeux qu'ils sont heureux de m'accueillir. Et ils n'oublient jamais de nous dire bonjour, » ajoute Isabelle, fière de la reconnaissance de son travail par les résidents. « Ce qui me touche, c'est leur ouverture, leur gentillesse. Ils viennent vers vous et s'ils pouvaient, ils nous prendraient dans leurs bras. Ce sont un peu comme nos enfants. On les appelle par leur prénom. » Mariama qui travaille à mi-temps à ses côtés, est également d'accord pour dire que « c'est un bonheur les échanges avec les résidents ». Il faut dire qu'elles sont aux petits soins. Chaque vêtement est marqué à leur nom, cousu à la main par Isabelle afin de repérer le linge. Et puis, il y a le plaisir de travailler dans des locaux avec du matériel neuf. « Nous avons une vraie lingerie qui date de tout juste deux ans. Nous comptons cinq machines à laver, trois sèche-linge qui tournent sans arrêt dès sept heures du matin. Cela ne désemplit pas. » Avec sa collègue, elles travaillent en autonomie « comme le travail est bien fait, on nous fait confiance », constatent-elles. Les livraisons par l'ESAT d'Ecquevilly ont lieu le mercredi. Elles connaissent et apprécient leurs collègues lingères de l'ESAT ainsi que celles du Foyer de vie. Toutes ces petites mains d'or, lavent, plient, rangent, cousent, et serrent aussi d'autres mains, celles des résidents heureux de les voir passer dans leur quotidien. Elles s'occupent si bien d'eux!

QUESTIONS A



Antoine Descamps

ÉDUCATEUR SPORTIF AU FAM

Pourquoi vous êtes-vous orienté vers LE HANDICAP?

« Après ma licence (STAPS) à la fac de sport, j'ai commencé à faire plusieurs stages notamment en collèges, mais je n'avais pas l'impression d'être utile, cela ne me convenait pas. J'avais envie d'apporter autre chose et je me suis spécialisé dans le sport et le handicap. Je pense que c'est plus valorisant de s'occuper de personnes en situation de handicap. J'avais aussi un grand-père hémiplégique, c'est ce qui a dû me motiver, comme un défi à relever. »

QU'APPORTE LE SPORT ?

« Pour les plus jeunes ou les sédentaires, ça leur permet de progresser sur de nombreux aspects tant physiques que psychiques. Cela agit sur le renforcement musculaire, l'assouplissement, l'endurance... et en parallèle, cela favorise la connaissance de soi, la prise de décision, la communication. Cela valorise énormément les personnes quel que soit le handicap dont elles sont porteuses. La particularité du sport que je pratique, c'est qu'il n'y a jamais de mise en échec. Le moindre progrès doit être valorisé. »

Qu'entendez-vous par sport adapté?

« Cela veut dire que je m'adapte à toutes les situations et à chaque pratiquant : ses capacités, ses envies, son humeur, sa forme du moment, mais aussi à l'environnement. Je vis cela comme un échange, un partage.»

CELA CONCERNE QUELS SPORTS?

« Ils peuvent pratiquer au choix à raison de deux fois 1h30 par semaine, football, basket, handball, volley, tennis... J'essaie de leur apporter une ouverture sur des sports moins connus. L'an dernier, ils ont choisi le cerf-volant qui leur convient y compris aux non-voyants. Ils ont beaucoup apprécié. Nous allons pratiquer du montain board, que nous avons testé l'an dernier avec succès et poursuivre l'activité basket qui a leur préférence. Nous concrétisons des partenariats en interne avec le CAJ d'Épône, la SAS d'Ecquevilly, ainsi qu'avec des établissements extérieurs, comme avec le foyer de vie de Villepreux, l'IME de Rosny. C'est une ouverture pour eux. Ils voient de nouveaux visages, ça les change de leur cadre habituel. Nous participons à des compétitions natation. tennis de table ou pétanque. Une fois par an, nous allons aussi au restaurant, un moment de convivialité très apprécié. Après l'effort le réconfort.»

ACTUALITÉS

La plateforme interdépartementale

Le 12 mars dernier, l'association a reçu le résultat de l'appel à projet pour la création d'une plateforme interdépartementale d'hébergement et de services pour personnes adultes avec TSA et handicap psychique. Handi Val de Seine et ses partenaires (Autisme en Yvelines et l'association de Sèvres, Chaville et Ville d'Avray) ont été classés par la commission de sélection, 2ème sur 5 prétendants devant l'APAJH78, l'œuvre Falret et la Croix Rouge et derrière Les Amis de l'Atelier qui est donc la fondation lauréate. Nous ne regrettons pas l'investissement que nous avons mis pour la réalisation de ce travail qui nous a mobilisés plus de trois mois et, beaux joueurs, nous les félicitons car ce qui importe c'est que cette structure soit réalisée pour le bien des familles et qui plus est, elle sera installée aux Mureaux. Notre dynamisme et notre audace ont, par ailleurs, été payants car nous avons parallèlement été retenus par l'ARS pour gérer une Plateforme de diagnostic autisme de proximité (PDAP) ainsi qu'une unité d'enseignement en maternelle (UEM) rattachée respectivement au CAMSP et au SESSAD. Ces 2 services complèteront utilement le dispositif TSA du département. Enfin, la DDCS vient de nous annoncer le financement de 33 nouveaux logements pour une seconde résidence accueil ; de quoi se réjouir pour les familles Yvelinoises.

EST-CE QU'ILS PEUVENT PRATIQUER DES SPORTS DE COMBATS ?

« Oui ils apprennent à faire des katas de judo ou de karaté. Ils s'exercent à taper sur des sacs de frappe. Physiquement cette pratique fait monter le rythme cardiaque. Ils prennent le sac de frappe comme quelque chose de négatif. Cela les aide à évacuer un problème. Leur énergie se libère et ils sont détendus après la séance. »

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS QUE VOUS RENCONTREZ ?

« Le plus difficile, c'est de garder la motivation. Comme c'est une activité libre, si je les pousse un peu trop dans le dépassement de soi ou s'ils sortent un peu trop de leur zone de confort, ils peuvent décider ne plus revenir. Mais je sais jusqu'où je peux les emmener sans leur faire peur. Il faut doser, sinon on les perd. Je les valorise tout le temps, je leur donne confiance en eux. Je suis comme un coach tant physique que mental. En tous cas, j'essaie de conserver la notion de plaisir. Ma plus grande satisfaction c'est de voir qu'ils progressent et qu'ils s'épanouissent à travers le sport. »

AGENDA

A partir du 3 avril et jusqu'à la fin du printemps : quad adapté.

Grâce au don d'un parent, les 40 résidents vont profiter d'une séance de quad de 2 heures en partenariat avec l'association Escapade qui animera ces ballades dans le Vexin

4 mai : concert du Crazy Music Band du FAM à la salle des fêtes de Limay

12 mai : fête du printemps à l'IME avec permis vélo pour les usagers

23 mai : MAS Léon Herz, Olympiades dans le parc : joutes sportives avec les résidents de la Mas et du foyer et leurs encadrants. Animation toute la journée avec barbecue le midi

8 juin 2018 : jeux Inter Foyers à l'IME des Mureaux

16 juin : Api Days à l'IME avec également la remise des « cahiers de réussite » aux enfants et leurs familles (fête de fin d'année)

16 iuin : fête des familles à la MAS de Limay

21 juin : fête de la musique dans les établissements

23 iuin : Festival Nouzavous

27 juin : spectacle, musique & danse Handivalid avec l'école de danse d'Aubergenville et nos établissements : foyer de vie et MAS d'Ecquevilly, FAM , MAS de Limay et CAJ d'Epône

L'assemblée nationale s'intéresse à Handi Val de Seine



La députée Michèle De Vaucouleurs a demandé visiter l'un établissements.

C'est avec un grand intérêt qu'elle s'est rendue à l'ESAT, La grange Saint-Louis de Poissy, en compagnie du président Hubert François-Dainville et de Gilbert

Palengat, le directeur général de l'association Handi Val de Seine, afin de mieux comprendre la vie quotidienne des travailleurs avec qui elle a tenu à s'entretenir longuement. Florence Tourland-Gicquel, la directrice de l'établissement, après une présentation des objectifs de l'ESAT, leur a présenté les ateliers en expliquant le rôle de chacun : reprographie, conditionnement, espaces verts... Cette visite a contribué à mettre en valeur le travail et l'image de notre établissement. La députée a pu observer la motivation et le soin du travail effectué par les travailleurs. Un dialogue s'est instauré avec elle et chacun a pu exprimer ses besoins. Elle a fait remonter les échanges jusqu'à la commission des lois : « Il y a deux jours, j'ai rencontré un jeune homme dans un ESAT. Il a pu bénéficier d'un contrat d'apprentissage, à la condition

expresse de sortir du régime de travailleur au sein de l'ESAT et d'intégrer le statut salarié en milieu ordinaire.Cette situation vous paraît-elle satisfaisante ? », a-t-elle questionné en alertant nos parlementaires qui font les lois.



SENSIBILISATION AUX CARACTÉRISTIQUES DE L'AUTISME

L'extension de 13 places pour enfants et adolescents autistes nous ayant été accordée par l'ARS au sein du SESSAD, un bâtiment 137 m2 sera prochainement construit pour les accueillir. Dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme le 2 avril, l'équipe de l'unité TSA



est allée à la rencontre des familles et a organisé une sensibilisation auprès des partenaires afin de mieux comprendre ce qu'est l'autisme. Il s'agit de séquences ludiques qui s'appuient sur le kit ABC, matériel innovant, réalisé par le centre de ressources autisme Ile-de-France (CRAIF). Ces moments de partage et de réflexion conviviaux ont pour objet de mieux cerner les particularités de ces enfants. Prochain rendez-vous, le 2 juin avec la thématique : « le sensoriel ».

Tel: 01 30 22 35 30. Sessad.larche@hvs78.org

L'AIR. LE FEU ET LA GLACE POUR LA MAS DE LIMAY -



Si la thématique de l'année 2018 choisie par la MAS de Limay sont les éléments l'air et le feu, les plaisirs de la glace n'ont pas pour autant été oubliés dans leur programme d'activités. Un séjour de ski a été organisé au mois de mars, à la station de Champdray. Les résidents ont été enchantés de découvrir l'activité snoëlette et le tandem ski, tout à fait adapté à leur handicap. Le mois de mars a été l'occasion aussi pour eux de participer à des temps festifs avec la ville comme le carnaval de

Limay sur le thème « Citoyens et citoyennes dans un monde durable » qui les a tout particulièrement inspirés.

FOYER D'HÉBERGEMENT ET FOYER DE VIE, UNIS DANS LE PROJET LA PASSERELLE =

« Nous sommes fiers de vous recevoir pour fêter notre futur proiet Passerelle dont nous verrons bientôt le bout après des années de travail. Ce sera un nouveau départ ». C'est par ce discours qu'une des résidentes du foyer d'hébergement d'Hardricourt a accueilli les invités, dont le Président Hubert François-Dainville, pour une soirée conviviale organisée autour



d'un joli buffet, afin de fêter le rapprochement des deux foyers dans ce qu'on appelle, La Passerelle. L'occasion d'échanger tous ensemble avec les résidents sur le projet qui vient d'avoir le feu vert du Département qui ont hâte de se retrouver dans leur nouveau logement. « Vive la passerelle, deux fovers unis! ». D'ici là il faudra encore être patients et attendre la construction qui durera plusieurs années.

ARRIVÉES =

Bienvenue à :

Amélie BUTEZ, Chargée de mission qualité le 12/02/2018 Laurent SURCIN, Directeur Administratif et Financier le 12/02/2018



LES VILLES ADHÉRENTES AU SYNDICAT: Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, Brueil-en-Vexin, Chapet, Ecquevilly, Evecquemont, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Hardricourt, Juziers, Lainville-en-Vexin, Les Mureaux, Maule, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Montainville, Morainvilliers, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Poissy, Sailly, Saint-Martin-La-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villette.

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES: L'institut médico-éducatif Alfred Binet - Les Mureaux - L'établissement et services d'aide par le travail du Petit Parc - Ecquevilly - Le foyer d'hébergement Jacques Landat - Hardricourt et Meulan-en-Yvelines - Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile André Larché - Les Mureaux - La section d'adaptation spécialisée ESAT-Ecquevilly - Le centre d'action médico-sociale précoce Pierre Legland - Les Mureaux - La maison d'accueil spécialisée Léon Herz - Ecquevilly - Le Foyer de vie - Ecquevilly - La maison d'accueil spécialisée Henri Cuq - Limay - L'établissement et services d'aide par le travail de la Grange Saint Louis - Poissy - Le foyer d'accueil médicalisé Jacques Saint Amaux - Limay - La résidence accueil - Follainville-Dennemont - La plateforme de services : Le Service d'accompagnement à la vie sociale - Le centre d'accueil de - Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés - Epône - Le groupe d'entraide mutuelle - Mantes-la-jolie

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Hubert François-Dainville - **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Gilbert Palengat - **COMITÉ DE** Gilbert Palengat, Denise Immelé, Virginie Moreira, Christelle Carl - **RÉDACTION** Virginie Moreira, Christelle Carl - **PHOTOS** Virginie Moreira COMITÉ DE RÉDACTION

CONCEPTION Victoria Communication - 06 33 02 11 15. MERCI À L'ESAT LA GRANGE ST LOUIS DE POISSY POUR LA RÉALISATION ET L'IMPRESSION DE LA LETTRE